

# Colère des militants écartés de la visite ministérielle



**Cergy, hier.** Une trentaine de membres du collectif val-d'oisien contre l'aéroport de Notre-Dame des Landes (Loire-Atlantique) — dont plusieurs élus locaux — se sont retrouvés sous surveillance policière durant la visite du Premier ministre. (DR.)

Le discours de Jean-Marc Ayrault sur l'exclusion avait comme un arrière-goût amer, hier, lors de son déplacement à Cergy. Après une visite de l'épicerie sociale du Maillon, le Premier ministre, accompagné par Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, Cécile Duflot, ministre de l'égalité des territoires et du Logement, et Marie-Arlette Carlotti, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, s'est rendu à la médiathèque Visages du monde, à Cergy-le-Haut, pour dresser le bilan de l'action du gouvernement contre la pauvreté.

Vers 14 heures, soit une heure avant l'arrivée du cortège, une trentaine de membres du collectif Notre-Dame des Landes 95 se sont retrouvés sur place afin de distri-

buer des tracts. Ils n'en feront rien. « Je suis allée voir les policiers pour les prévenir de notre démarche, rapporte Marie-Noëlle, une militante. On nous a d'abord expliqué que ce serait compliqué et qu'il faudrait que l'on se place de l'autre côté de la route. Puis on nous a dirigé vers la gare, où on s'est ensuite retrouvé bloqués. »

## ■ Une future action en justice envisagée

C'est sur la place des Trois gares, entourés par une trentaine de gendarmes les empêchant de quitter les lieux, qu'une quinzaine des membres du collectif a été parquée en attendant la fin de la visite ministérielle, soit environ deux heures. Parmi eux, plusieurs élus : Marie-Thérèse Grosmaître, conseillère municipale (PCF) à Osny, Marie-

Françoise Neufsel, conseillère municipale (EELV) à Argenteuil, et Sylvette Amestoy, adjointe au maire (EELV) de Courdimanche, qui possédait pourtant une invitation pour l'événement. D'autres élus se sont également vu interdire l'accès à la structure, comme Marc Denis, responsable de la section de Cergy-Pontoise d'EELV. « Dans un premier temps, je suis rentrée dans la médiathèque, raconte Sylvette Amestoy. Quelqu'un a vu que j'avais un badge et on m'a demandé de sortir. C'est complètement anormal. Mon intention n'était pas du tout de perturber l'ordre public. » Après avoir joint une avocate, qui a expliqué qu'une telle détention sortait du cadre légal, le collectif envisageait hier une action en justice.

**THOMAS LE HETET  
ET CHRISTOPHE LEFEVRE**